**Le Codever condamne toute intrusion de véhicules sur l'espace du littoral.**

**Le journal La Presse de la Manche nous apprend qu'un pilote de motocross a endommagé des dunes à Réthoville (19/12/2018). Nous rappelons que, dans un but de protection, la loi interdit strictement l'accès aux dunes aux véhicules à moteur.**

Si le cordon dunaire de Réthoville, propriété privée intégrée au site Natura 2000 FR 2500085 reste ouvert aux activités humaines, il n’en demeure pas moins un site fragile qui impose des mesures appropriées pour éviter les détériorations.

Toutefois, sans vouloir minimiser ni excuser les dégradations commises, il convient de les relativiser. L’impact d’une seule moto reste – heureusement – limité.

D'après nos informations, ce type d'infraction s'est considérablement raréfié. Le Codever poursuivra cependant son travail de sensibilisation des pratiquants.